

0440063E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS-JACQUES GOUSSIER
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2016

Réuni le : 17/11/2016

Sous la présidence de : Jocelyne Harmand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0